

LE MAIRE

PRÉFÈTE DE LA NIÈVRE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018
*100ème anniversaire de l'Armistice de 1918, de la Commémoration
de la Victoire et de la Paix et de l'Hommage à tous les Morts pour la France*

Dimanche 11 novembre 2018 à Nevers

Un bus est mis à la disposition des personnes à mobilité réduite, des porte-drapeaux et des jeunes dès 10h15 Place Carnot devant la Chambre de Commerce et d'Industrie :
départ Place Carnot : 10h40
départ du site Cobalt : 11h35
Arrivée Place Carnot : 11h45

11 h 00 : Rassemblement au Site Cobalt (ancienne caserne Pittié)

• **SITE COBALT**

11 h 10 : Arrivée de Mme la préfète de la Nièvre, accueil par le président du comité d'entente des anciens combattants et par le président de l'union locale des anciens combattants, puis : Cessez-le-feu aux 4 points cardinaux

Allocution :

Lecture d'un jeune de l'E2C

11 h 14 : **Hommage aux morts :**

Dépôts de gerbes :

Les personnalités accompagnées des jeunes présents, déposeront les gerbes dans l'ordre suivant :

- M. le maire de Nevers
- M. le président du conseil départemental
- Mmes et MM les parlementaires
- Mme la préfète

Honneur aux morts :

Sonnerie (sono) – minute de silence – refrain de la Marseillaise par la chorale du Collège des Courlis

11 h 30 : Fin de la cérémonie

• **Place Carnot**

11 h 45 : Les participants au cortège se rendent aux emplacements réservés, les autorités arrivant en dernier.

11 h 50 : **Accueil des autorités**, par le maître de cérémonie.

Hommage aux vivants :

Dispositif préparatoire à la remise des décorations :

- Remise de la Légion d'Honneur à Monsieur Delafon par M. le Colonel Eric Delafon, Commandant de groupement de gendarmerie
- Remise des Croix du Combattant par M. le Lieutenant Colonel Martin Buliard, Délégué militaire départemental et Mme la Préfète

Allocution :

- Lecture du message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) nationale par M. CHAIZY, président de l'Union départementale des anciens combattants (UDAC 58)
- Lecture du message de M. le Président de la République, par Mme la préfète

Hommage aux morts :

Dépôts de gerbes :

Les personnalités accompagnées des jeunes présents, déposeront les gerbes dans l'ordre suivant :

- Les présidents des associations :
 1. M. CHAIZY, de l'Union départementale des anciens combattants (UDAC 58)
 2. M. LATAPPY de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), M. DARON de la Société Nationale d'Entraide des Médaillés Militaires (SNEMM) et M. MESSY de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM) (gerbe commune)
 3. M. PERRAUDIN, Fédération départementale des ACVG
 4. M. DEBROUX, du Souvenir français
 5. M. ALEXANDRE de la Croix Rouge française
- M. le maître principal, chef du centre de la Préparation Militaire Marine Amiral Jacquinot
- M. le lieutenant-colonel, délégué militaire départemental
- M. le maire de Nevers accompagné par une délégation polonaise de Siedlce
- M. le président du conseil départemental
- Mmes et MM les parlementaires
- Mme la préfète

Ravivage de la flamme :

Par Mme la préfète, accompagnée de M. DEBROUX

Honneur aux morts :

Sonnerie – minute de silence – hymne national polonais par l'OHVN - refrain de la Marseillaise par l'OHVN et la fanfare Azur et Or

Chant du 13^e Régiment d'Infanterie de Nevers : Par le Pôle Vocal Victor Hugo

12 h 15 : Déplacement en cortège et en musique par la fanfare Azur et Or vers le Parc Roger Salengro

12 h 20 : Action commémorative « enFIN ! »

12 h 40 : Déplacement vers le Palais ducal

(Pendant le cortège, la fanfare Azur et Or termine la mise en place par une marche tambour.)

- **Esplanade du Palais Ducal**

12h45

Réception d'honneur offerte par la municipalité de Nevers dans les salons du Palais Ducal, comprenant :

- Allocution du Starosta
- Allocution du maire de Nevers
- Allocution de la préfète
- Aubade du PVVH au Palais ducal - Chant polonais Bywaj Dziewcze par la Chorale franco-polonaise MELODIA de La Machine
- Vin d'honneur